

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DECEMBRE 2025

N° 2025/12.05

L'an deux mil vingt-cinq et le onze décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 10 + 2 pouvoirs

Date de convocation : 03/12/2025

PRÉSENTS : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, M. PONCET Jean-Marc, Mme PELLETIER Catherine, M. CŒUR Sébastien.

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : M. Guillaume ASSOGBA (pouvoir à M. TOINON Alain), Mme DE MARI Marie-Hélène (pouvoir à Mme CHALANDON Nicole).

EXCUSÉS : Mme Marie-France JOLY, M. GARNIER Philippe.

Secrétaire élue : Mme PELLETIER Catherine

Objet de la délibération: FESTIVAL UN MOUTON DANS LE CIEL – SUBVENTION ASSOCIATION LA FABRIK

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la représentation de théâtre musical proposée par l'association La Fabrik, dans le cadre du Festival Un mouton dans le ciel.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'accueillir un spectacle sur la commune en mettant la salle d'animation rurale à disposition gratuitement et en versant une subvention à l'association La Fabrik d'un montant de 600€.

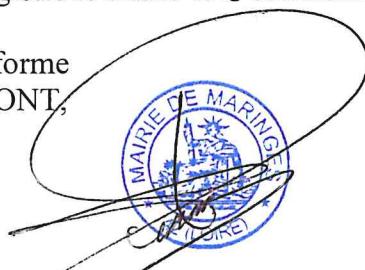
Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accueillir un spectacle de la Fabrik dans le cadre du Festival Un mouton dans le ciel,

D'ACCORDER la mise à disposition gratuite de la salle d'animation rurale et une subvention de 600€ à l'association La Fabrik

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision.
Ont signé au registre le Maire et la secrétaire de séance.

Pour copie conforme
François DUMONT,
Maire



La secrétaire de séance,
Mme PELLETIER Catherine,